

**NON**

**au**

**Projet de loi n° 124  
Loi sur les services de garde éducatifs à  
l'enfance**

**A/S Denise Lamontagne, avocate  
Secrétaire de la Commission des affaires sociales, Assemblée nationale  
Édifice Pamphile-Le May  
1035 rue des Parlementaires, 3<sup>ème</sup> étage  
Québec (Québec)  
G1A 1A3**



**C.R.E.  
Les Contes de fée Inc.**

**Centre de la petite enfance les Contes de Fée inc.  
Sonya Frenière  
70, rue des Pinsons  
St-Basile-Le-Grand (Québec)  
J3N 1L1  
(450) 461-1245**

**novembre 2005**

Je suis **CLAIREMENT CONTRE** le projet de loi 124.

Que fait-on de la vie familiale? Laisser les enfants hors de leur résidence pendant plus de 48 heures, est-ce LA solution au problème d'horaire atypique !

Les enfants qui ont des besoins particuliers doivent être soutenus pour éviter les conséquences à long terme. Le soutien pédagogique est donc essentiel. Ce projet de loi en réduit l'importance.

Vous ne comprenez rien au CPE j'ai l'impression que vous riez de nous.

  
Sonya Frenière

